

Avis de constitution

SOCIETE « LE FRENCH CAKE »

Siège ABIDJAN PLATEAU COUR DE JUSTICE BVB
CADRTE SIPF, Lot 224, Ilot 224

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du jeudi 01/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE FRENCH CAKE »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en Côte D'Ivoire,

- La fabrication et la vente en ligne de pâtisseries et produits de boulangerie ;
- La vente e-commerce de divers produits alimentaires et non alimentaire ;
- La formation en pâtisserie et en gestion d'une activité e-commerce ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, industriels, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'a tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PLATEAU COUR DE JUSTICE BVB
CADRTE SIPF, Lot 224, Ilot 224

Dirigeant(s) Mme DIAKY ÉP TOUSSAINT SARA ESTHER
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08226 du 14/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49643/GTCA/RC/2025 du 14/08/2025

